

*Initiatives ministérielles*

de la Saskatchewan face à cette crise, en particulier en ce qui a trait à la saisie d'exploitations agricoles, et à collaborer avec ce gouvernement.

Ce que le gouvernement de la Saskatchewan s'efforce de faire—et qui, soit dit en passant, a été accepté par les banques et la plupart des institutions de crédit—est juste et plein de bon sens. Le gouvernement de la province essaie d'aider les agriculteurs à rester sur leur ferme. Le gouvernement fédéral peut sûrement collaborer à une telle initiative. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser guider par des considérations politiques. Il faut dépolitiser l'agriculture. Nous devons travailler ensemble afin d'élaborer une stratégie qui permette aux familles qui ont des exploitations agricoles de conserver celles-ci.

L'agriculture est plus qu'une industrie. Pour nous, en Saskatchewan, c'est aussi un mode de vie. Les gens veulent rester sur la ferme et ils veulent y élever leurs enfants parce qu'ils aiment la vie rurale. Il est dans l'intérêt de la nation que nous ayons une collectivité rurale et agricole forte. L'agriculture est plus qu'une simple industrie. Nous avons vu les gouvernements investir et aider des industries et des entreprises en difficulté et nous pensons que cette forme d'aide devrait aussi être offerte au secteur de l'agriculture.

Comme je l'ai déjà dit, le projet de loi C-95 est une bonne mesure à bien des égards. Celle-ci assure une plus grande souplesse quant au genre d'entente que les agriculteurs individuels peuvent conclure avec la SCA. Elle permet aussi à la Société du crédit agricole de travailler avec les gouvernements provinciaux ou d'autres établissements de crédit en vue d'élaborer des plans viables. J'espère que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCA, élargira les possibilités que lui offre ce projet de loi et conclura des ententes de coopération, notamment avec le gouvernement provincial, afin d'aider à réduire le nombre de saisies d'exploitations agricoles et d'aider aussi la province, les établissements de crédit, ainsi que les familles qui ont des exploitations agricoles et qui vivent une crise très difficile.

Nous aimerions que certains ajouts soient apportés à cette mesure législative. Nous aurions souhaité que le conseil consultatif demeure en place et qu'on fasse plus appel à ses services. Nous aurions aimé qu'une commission d'appel soit créée. En effet, étant donné qu'il y aura inévitablement des désaccords entre les représentants de la société et les agriculteurs, ces derniers auraient eu la possibilité de se faire entendre par un organisme indépendant, et ils auraient ainsi eu le sentiment d'avoir un recours en cas de différend.

• (1555)

Nous aimerions bien entendu—et nous croyons que c'est essentiel— compter sur des baux à long terme avec option et des intérêts fixes à long terme. C'est, là encore, essentiel pour se lancer en agriculture. Il y a tellement de variables dans le secteur agricole, notamment et surtout la fluctuation des prix. Pour donner de solides bases à l'exploitation agricole, il faut prévoir une certaine stabilité et, chose certaine, un bail à long terme ou des intérêts fixes qui permettraient à l'agriculteur de mieux planifier en sachant que les paiements mensuels ou annuels sur les emprunts qu'il devra faire pour acheter sa terre vont être fixes. Cela créerait une certaine stabilité dans un réseau qui est très instable.

Bien entendu, nous souhaitons également la création de fiducies communautaires pour les terres agricoles transformées en réserves foncières. Le transfert de terres d'une génération à une autre, de père en fils ou fille, est extrêmement important. Le gouvernement provincial précédent d'Allan Blakeney a créé ces réserves foncières pour faciliter le transfert des terres entre générations, permettant ainsi aux jeunes agriculteurs de commencer à les exploiter, de faire les paiements annuels et d'avoir éventuellement le choix de les acheter ou de continuer à exploiter ces terres à bail aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Ce régime permet d'autre part aux vieux agriculteurs de retirer de ces terres ce qu'ils y ont investi au fil des ans par leur travail, et de prendre leur retraite.

En d'autres termes, il s'agit d'une part de permettre à la jeune génération de se lancer dans le secteur agricole sans avoir à verser beaucoup d'argent au départ pour l'achat de terres et, d'autre part, de permettre aux plus vieux agriculteurs de prendre leur retraite et d'être en mesure de retirer de ces terres ce qu'ils y ont investi. C'est ce que nous espérons que cette réserve foncière nous permettrait de faire.

À bien des égards, elle y est parvenue. Il y a peut-être eu certaines critiques à cet égard, mais je pense que la seule critique légitime qu'on pourrait retenir, c'est que de nombreuses décisions avaient tendance à être prises à Regina. Je crois qu'une réforme qui aurait permis qu'un conseil ou une forme quelconque d'organisation communautaire soit chargé d'administrer les terres en question aurait été beaucoup plus sage. Cela aurait permis aux gens au niveau local d'avoir le sentiment de posséder ces terrains, d'être les gardiens de ces terres dont dépend le bien-être de leur collectivité et de leurs districts.

Ces choses dont je parle ne figurent pas dans le projet de loi C-95. Ce sont des étapes que, je l'espère, nous franchirons dans un avenir pas tellement éloigné parce que je suis d'avis que ce sont des étapes nécessaires, des étapes visant à s'attaquer au grave problème de la trans-